

La résidence sociale - 13, Boulevard de Port Royal - 75013 Paris

Activité d'intégration

Type d'hébergement

30 places d'hébergement dans 20 logements sur site collectif

Nombre de personnes prises en charges

Personnes hébergées :

24 ménages présents soit 39 personnes

(27 adultes et 12 enfants) :

14 ménages isolés (12 adultes et 12 enfants)

6 adultes réfugiés statutaires

1 adulte demandeur d'une régularisation

vie privée vie familiale

13 adultes régularisés

5 adultes de nationalité française

2 adultes naturalisés

Personnes sorties :

4 ménages sortis (4 adultes et 3 enfants) :

2 ménages ayant obtenu le statut de réfugié

1 ménage régularisé

1 ménage de la nationalité française

Durée moyenne d'accompagnement

988 jours soit un peu plus de 24 mois
pour les 4 ménages sortis

Description des missions du dispositif

La Résidence sociale offre une prestation d'hébergement de transition d'une durée maximale de 24 mois assortie d'un accompagnement social vers le logement.

Type de sortie

- nombre de sortie
vers un logement

3 ménages sont sortis vers un logement social à Paris
1 ménage est sorti suite à une procédure d'expulsion

- nombre d'emploi
et/ou formation
à la sortie

3 adultes étaient en emploi soit :
1 adulte en CDI temps partiel
1 adulte en CDD temps complet
1 adulte en CDD temps partiel

Exemple de parcours d'insertion réussi

Une mère seule avec deux enfants en bas âge, a intégré la Résidence sociale le 1^{er} mars 2012. Madame sortait d'un divorce et d'un parcours d'hébergement difficile. Auparavant, elle gardait des enfants mais n'avait pas de diplômes. Elle a pu accéder à une formation d'assistante de vie et a obtenu son diplôme en juin 2012. Des démarches ont alors été entreprises pour obtenir un mode de garde et commencer à travailler. Elle a obtenu une place en crèche pour son plus jeune fils dans le 13^{ème} arrondissement de Paris en septembre 2012. Dans la foulée, Madame a signé un CDI à temps partiel (25h/semaine). Les démarches de relogement ont pu débuter et la candidature de Madame a été validée par l'accord collectif de Paris. Une proposition de logement HLM (T3 à Paris 13^{ème}) lui a été faite en septembre 2013 et toute la famille a quitté la Résidence sociale le 4 novembre 2013, après une durée d'hébergement de 20 mois.